

État Civil

Bienvenue aux bébés :

BERTOLOTTI JEANTY Morgane, le 1^{er} avril,
 BATARD BRIGNOLI Hugo, le 18 avril,
 HENRY Annabella, le 17 mai,
 PÉLISSE Léo, le 16 juillet,
 COQUE Maxime, le 3 septembre.



Nos condoléances aux familles :

GAILLARD Thérèse (née MARIE), décédée le 2 mai,
 LEVIEL Gérard, décédé le 6 août.



Dates à retenir

11 novembre : Commémoration Armistice 1918 devant le monument aux morts à Néron.
 La cérémonie sera suivie d'un « verre de l'amitié » dans la salle du Conseil de la Mairie.

4 octobre : Prochaines permanences
2 novembre : du Trésor Public en mairie
6 décembre : de Nogent-le-Roi (de 9h00 à 12h00)



Rentrées 2016 Scolaire et Périscolaire

. L' ÉCOLE DES SOURCES (02.37.82.78.32)

La rentrée a eu lieu ce jeudi 1^{er} septembre. Les enseignantes accueillent cette année 85 élèves :
 23 élèves en PS/MS - Alleja Ballesteros secondée par Brigitte Cogneau,
 14 élèves en GS/CP - Claire Fizet secondée par Morgane Laine,
 24 élèves en CE - Virginie Hésloin,
 24 élèves en CM - Nathalie Badet-Debrée, plus un enseignant sur la décharge de direction.

. ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS «LES PETITS MALINS » (02.37.82.50.32)

Sous la direction de Laurence Guffroy, secondée par Sylvie Clénot et Laurence Thibaut , sont accueillis les enfants avant et après l'école, ainsi qu'une partie des vacances scolaires.
 La reprise s'est bien déroulée et les enfants ont retrouvé avec bonheur leurs animatrices et démarrent une nouvelle année. Des animations innovantes et sportives leurs seront proposées.
 Cette année, en association avec la fête de la St Léger, les enfants travaillent à la réalisation du blason de la commune. Leurs œuvres seront exposées à la bibliothèque le samedi 1^{er} octobre et le plus beau blason sera élu pour être affiché dans la salle de conseil de la Mairie.
 Divers autres projets sont en cours et verront le jour en fonction des inscriptions.

La sécurité de tous dépend du comportement de chacun

Quelques aménagements de stationnement ont eu lieu sur notre commune pour améliorer les conditions de circulation. D'autres sont en cours d'étude.

Pour rappel : **la limitation de vitesse à Néron est de 50 km/h**, et de 30 km/h sur les tronçons de route indiqués, tel que :
 - rue de Villiers au niveau du ralentisseur
 - rue des Marais par arrêté municipal,
 - Rue d'Ormoy,
 - place de la Mairie.



	Conditions normales	Peu d'intempéries	Vitesses réduites à 50 mètres
Autostades	130 km/h	110 km/h	50 km/h
Route à deux chaussées séparées par un terre-plein	110 km/h	100 km/h	50 km/h
Autres routes	90 km/h	80 km/h	50 km/h
Agglomération	30 km/h	50 km/h	50 km/h

La circulation en agglomération, comme la traversée des villages, ne doit s'effectuer qu'à vitesse très modérée. Tout le monde en est conscient, mais ce principe de prudence élémentaire peut être facilement oublié. Afin de sensibiliser les usagers de la route et en réponse à une demande croissante des riverains, un compteur de mesure et d'analyse du trafic routier puis un radar pédagogique seront installés provisoirement. Il s'agit d'un dispositif de prévention, destiné à améliorer la sécurité des usagers de la route et n'est nullement destiné à enregistrer les éventuelles infractions.

Recette d'Automne

CRUMBLE D'AUTOMNE À LA POIRE ET AUX CHÂTAIGNES (pour 6 personnes)

Ingédients :

- 5 poires
- 200 g de châtaignes sous vide ou en bocal
- 100 g de sucre
- 100 g de beurre
- 100 g de farine
- 100 g de poudre d'amandes

Préparation :

Préchauffez le four à 180 °C. (th. 6).
 Epluchez les poires, coupez les en gros morceaux et disposez les dans un plat rectangulaire beurré.
 Ajoutez les châtaignes émiettées.
 Préparez le crumble : dans un saladier, mélangez le sucre, le beurre, la farine et la poudre d'amandes avec vos doigts, comme si vous vouliez en faire du sable. Versez le crumble sur les poires et enfournez 30 minutes. On peut mettre le four en position gratin pour les 10 dernières minutes.



« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

Lancement du mécénat pour la restauration de notre église et fête de la Saint Léger

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE

14h00 Ouverture de la manifestation
 14h30 à 16h00 : « Course/marche en chœur » dans le centre du village
 Bibliothèque : exposition-vente des œuvres des enfants de l'école des Sources
 14h30 et 15h30 : Visites guidées de l'église Saint Léger par Néron Vie et Patrimoine
Entre 14h30 et 17h30 : Concert de musique moyenâgeuse par le groupe « Voces Organicae » sur le parvis et à l'intérieur de l'église
 16h30 Accueil des officiels et signature de la convention entre la Commune et la Fondation du Patrimoine
 17h00 Pot de l'amitié offert par la Municipalité à la population
 18h00 Messe
 20h30 Concert des Dragons de Noailles – Salle polyvalente



DIMANCHE 2 OCTOBRE

L'association « Néron Vie et Patrimoine » proposera des visites libres de l'église et tiendra un stand au vide-grenier toute la journée.
 L'association vendra au profit de la restauration de l'église les objets qui lui auront été offerts.

DURANT CES DEUX JOURNÉES VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :

- Salle polyvalente : 1^{er} Salon d'Art d'artistes peintres locaux (10% des ventes seront reversés pour la restauration de l'église),
- Église Saint Léger : exposition « FIGURES » d'Armel NÉOUZE.



La buvette « La Barbotte », tenue par le Comité des Fêtes de Néron, sera ouverte les deux jours. La recette de la journée du 1^{er} octobre sera entièrement reversée pour la restauration de l'église ainsi que la vente des gâteaux préparés par les parents d'élèves.

Les bons de souscription à la Fondation du Patrimoine, le nouveau livret et la nouvelle carte postale de l'église Saint Léger seront en vente, durant les 2 jours, sur le stand de Néron Vie et Patrimoine.

VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

Travaux

Travaux restant à effectuer en 2016 :



Voirie

- réfection du chemin communal n° 5,
- mise en état de l'écoulement des eaux pluviales : rue des Marais / rue de Pierres,
- hameau de Feucherolles : étude concernant le ralentissement du trafic routier. Mise en chantier prévue en 2017

Vie Intercommunale

Le 1^{er} janvier 2017 s'installera, à Épernon, le nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) :

« Les Portes Euréliennes d'Île-de-France »

issu de la fusion des 5 Communautés de Communes actuelles : Quatre Vallées, Val Drouette, Terrasses et Vallées de Maintenon, Val de Voise et Beauce Alnéoise.

Bibliothèque l'Évasion

Les ateliers se poursuivent encore cette année avec les enfants de « l'École des Sources ».

La Bibliothèque municipale recherche des bénévoles pour développer ses services. Vous disposez d'un peu de temps, vous aimez l'univers de la lecture, romans, revues, BD, documentaires, et souhaitez faire partager cette passion ou ce loisir à d'autres lecteurs,

alors, venez rejoindre l'équipe des bénévoles ! Vous participerez, selon vos disponibilités, à la vie culturelle du village !

Une formation peut être assurée à Néron, y compris par la B.D.E.L. (Bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir). Renseignements aux heures d'ouverture ou au 02 37 23 85 03 / 06 81 53 89 93 (Mme LEGRAS).

La bibliothèque est ouverte :

- mercredi de 11h30 à 12h30
- et de 15h00 à 17h00
- vendredi de 15h30 à 18h00
- samedi de 11h00 à 12h00



Conseil Municipal des Jeunes

Les enfants du C.M.J. ont rencontré des peintres Néronnais et ont ainsi eu la surprise de découvrir que de nombreux artistes vivaient aussi près de chez eux. Ils ont pu leur poser de nombreuses questions auxquelles les artistes ont répondu avec passion. A l'issue de cette rencontre, les jeunes sont repartis riches de nouvelles connaissances.

Le mandat des enfants du C.M.J., engagés depuis novembre 2014, est arrivé à son terme au mois d'août. Nous remercions l'ensemble de nos jeunes conseillers qui se sont investis dans leur engagement et ont participé à de nombreux projets.

Une nouvelle élection aura lieu en novembre prochain pour un nouveau mandat de 21 mois. Chaque élève du village de la classe de CE1 et jusqu'à 17 ans peut se porter candidat(e). Le conseil est composé d'un maximum de 10 jeunes. Nous communiquerons très vite, par l'école et le site de la commune, les modalités nécessaires pour faire acte de candidatures.

cmj.neron@gmail.com

Principales décisions votées lors du Conseil Municipal du 12 mai 2016

- Avis favorable pour le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale – Arrêté de périmètre de fusion des 5 E.P.C.I.
- Mise en œuvre de l'entretien professionnel et des critères d'évaluation du personnel communal

Tarifs Communaux et Transports Scolaires

Tarifs 2016 :

Location Salle des Fêtes :	
<i>(pour toute location, chaque locataire doit fournir une attestation d'assurance responsabilité civile)</i>	
Cautions (bâtiment et mobilier)	800 €
Cautions particuliers et associations de la commune (propreté et entretien)	80 €
Habitants de la commune (pour un week-end)	200 €
Habitants hors commune (pour un week-end)	500 €
Association de la commune	Gratuit
Journée supplémentaire	100 €
Location tréteaux, plateaux et bancs (habitants de la commune)	40 €

Bibliothèque :	
Cotisation annuelle (enfants de moins de 18 ans)	Gratuite
Cotisation annuelle adultes	5 €

Cantine :	
<i>tarifs 2016 : prix d'un repas</i>	
Enfants de la commune	4,10 €
Enfants et intervenants extérieurs à la commune	4,90 €

Cimetière :	
<i>(selon délibération n°55/2011 du 20/10/2011)</i>	
Concession funéraire 30 ans	110,00 €
Concession funéraire de 50 ans	200,00 €
Concession funéraire perpétuelle	450,00 €
Caveau funéraire provisoire	gratuit
Colombarium 1 case 10 ans	300,00 €
Colombarium 1 case 15 ans	400,00 €
Colombarium 1 case 30	600,00 €
Réouverture d'une case de colombarium	166,00 €
Dispersion dans le jardin du souvenir	67,00 €

Accueil périscolaire et vacances scolaires (gestionnaire : Communauté de Communes) :	
détaillé sur le site web de la commune (www.mairie-neron.fr)	

Transport scolaire :	
Coupon de transport Collège Nogent-le-Roi (délivré en mairie de Nogent-le-Roi)	
<i>(prise en charge de 80 % par le Conseil Départemental)</i>	
coupon de septembre à décembre 2016	27,40 €
coupon de janvier à juin 2017	41,00 €
Coupon de transport -SITED (Dreux) (délivré en mairie de Néron)	
<i>coupon semestriel (prise en charge de 50% par la commune)</i>	
coupon de transport -TRANSBEAUCE (Gare Routière de Chartres)	111,10 €
<i>(prise en charge de 80 % par le Conseil Départemental)</i>	
coupon demi-pensionnaire (5 coupons / an)	63,60 €
coupon externe (3 coupons / an)	24,40 €
camet de 10 coupons (délivré en gare Routière de Chartres)	28,40 €
coupon à l'unité (délivré à bord du véhicule)	3,55 €



Calendrier de septembre à décembre 2016 - Manifestations des Associations et de la Commune

Quand	Qui	Où	Quoi
samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016	CACPN	Pierre Blanche	Ball-Trap
samedi 1 octobre 2016	Mairie et Associations	Néron	Mécénat pour la restauration de l'église
dimanche 2 octobre 2016	NDL et Comité des Fêtes	Néron	Vide Grenier
vendredi 11 novembre 2016	Mairie	Néron	Commémoration de l'Armistice de 1918
samedi 19 ou 26 novembre 2016 (à confirmer)	CACPN / Sté de Chasse	Néron	Chasse à l'arc
samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016	APE	Salle des Fêtes	Bourse aux jouets
dimanche 4 décembre 2016	NDL	Salle Polyvalente	Marché de Noël
dimanche 11 décembre 2016	APE / Mairie	Salle des Fêtes	Spectacle de Noël des Enfants
chaque mercredi Soir	Cabaret Orchestra	Salle de la Mairie	Répétition musicale
chaque mercredi et un dimanche par an	NDL	Néron	Marche
chaque jeudi	Cabaret de Néron	Salle du Conseil	Chorale
un samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif

ASSOCIATIONS

Le Barouf

La Compagnie théâtrale LE BAROUF présentera sa dernière création,

"No et moi"

d'après le roman de Delphine de Vigan, le dimanche 5 février 2017, à 16h00 dans la salle des fêtes de Nogent-le-Roi.



CABARET

La chorale de « Cabaret », vous attend tous les jeudis, à compter du 6 octobre, de 20h30 à 21h30 dans la salle du Conseil. A ceux qui cherchent leur voie dans d'autres voix ... de 7 à 77 ans ... bonne ambiance assurée. Nous vous attendons nombreux.

N.D.L. (NÉRON DETENTE LOISIRS)

L'Association reprend ses activités dès le 10 Septembre pour son atelier créatif, le samedi tous les quinze jours, de 14h30 à 18h00. L'activité Marche démarre à partir du 14 Septembre. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à 14h30.

Pour plus d'informations, contacter Brigitte COGNEAU au 02.37.82.73.16 ou Jacqueline LARCHER au 02.37.82.67.79.

Un vide-grenier aura lieu le 2 Octobre dans la grande rue de 8h30 à 18h00 avec la participation du Comité des Fêtes pour la restauration.

Un marché de Noël se tiendra le 4 Décembre dans la Salle Polyvalente.

Nous espérons vous voir nombreux à ces manifestations, et vous souhaitons une bonne reprise à tous.

La Présidente : Françoise Lecomte

N.V.P.

N.V.P. s'engage aux côtés de la Fondation du Patrimoine et de la Commune de Néron à la Souscription pour la rénovation de l'église Saint Léger. La plupart des associations du village se mobiliseront pour cette grande action.

Le 2 octobre, N.V.P. tiendra un stand au vide-grenier et le produit de la vente sera destiné au financement des travaux de l'église. Vous pouvez déposer dès maintenant vos objets à la ferme au Colombier (02 37 82 74 85).

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés afin de nous aider dans cette entreprise : tenue du stand, distribution de flyers, enregistrement des adhésions ... même si vous ne disposez que d'une heure ou deux !

Nous comptons sur les Néronnaises et les Néronnais pour être nombreux à ces manifestations et ainsi faire vivre le patrimoine de NÉRON qui est notre héritage à tous et que nous devons préserver et faire prospérer.

RENDEZ VOUS LES 1^{er} et 2 OCTOBRE 2016